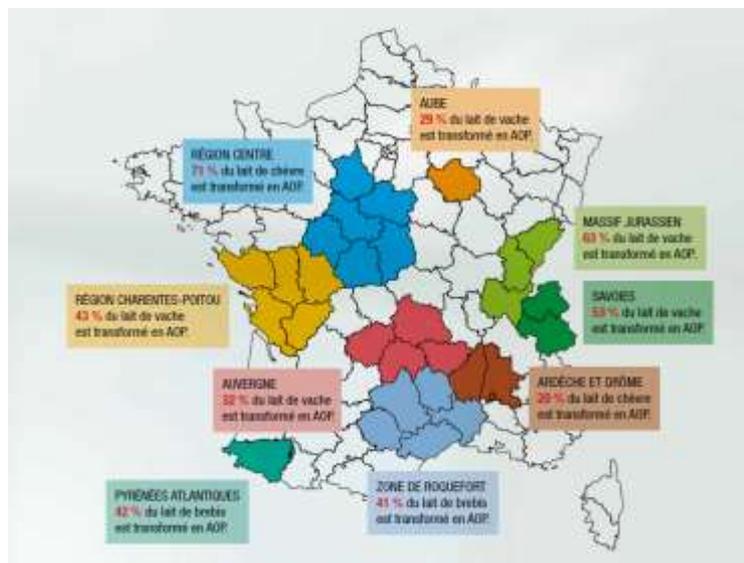


## Etat de situation et attentes des AOP laitières au 29 mars 2020

Les AOP (45 fromages, 3 beurres et 2 crèmes) et IGP laitières (9 fromages et 1 crème) totalisent en France 268 000 tonnes de produit pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 2,1 milliards d'euros. Plus de 18 000 producteurs de lait, 1 300 producteurs fermiers et 350 établissements de transformation sont impliqués et vivent de ces filières de qualité, le plus souvent sur des territoires difficiles (70 %).



### Une situation particulière et dramatique des AOP et IGP laitières

Le positionnement différencié, surtout au rayon coupe des GMS (38 %) sur les circuits crémiers et marchés ouverts (12 %) et dans l'offre RHD, font que nos fromages sont particulièrement impactés par la crise sanitaire et la réorganisation de l'offre alimentaire qui en découle. De plus, le consommateur s'est détourné de nos produits, plutôt haute de gamme et « plaisir ».

L'offre proposée par les GMS est recentrée sur des produits LS « standards » et le Drive (réduction forte de la coupe), avec de nombreuses difficultés à modifier rapidement le référencement, pour proposer nos produits sur ces rayons. Ces difficultés sont amplifiées pour la vente directe, avec la fermeture d'une majorité des marchés ouverts au public.

Pourtant, jusqu'à maintenant les outils de production ont gardé généralement leurs pleines capacités de production (approvisionnement en lait, fourniture, main d'œuvre disponible).

Les AOP et IGP laitières présentent, en plus, la particularité d'avoir un grand nombre d'opérateurs de petites tailles, qui font vivre les territoires : fermiers, PME/TPE qui sont plus exposés à ce type de crise.

### **Toutes les AOP et IGP sont touchés, avec des baisses en moyenne de 60 % des commandes en AOP et IGP.**

Alors que le printemps marque la période la plus favorable pour la production laitière, cette baisse de commande est dramatique et concerne particulièrement les TPE, PME et fermiers (avec de 70 à 100 % de réduction des ventes suivant les cas) qui n'ont pas la capacité de réorienter leur production, ni les moyens de stockage.

**Nous avons déjà au moins une dizaine de filière AOP (Neufchâtel, Rocamadour, Brie de Meaux, Reblochon, Valencay ...) qui témoigne de destruction de lait ou de fromage. Sur une période**

**Commentaires :** conjonction défavorable de plusieurs facteurs : positionnement, saison, structuration  
 Ce qui est un atout pour nous (ancrage territorial, maintien de la diversité d'opérateur, se retourne contre nous.  
 Artisan Neufchâtel (4 pers. sans emplois)  
 Destruction de 40 % de produits

**d'un mois cela représente 13 400 t de produits impactés (réorientation de fabrication / surstockage / destruction de lait ou de fromage) pour un chiffre d'affaires au minimum de 105 000 000 €.**

Impact évalué sur un mois, mais cela sera certainement plus long. Interrogation sur rattrapage en sortie de crise, retour à la situation initiale ?

Dans ce contexte, les ODG et le CNAOL ont engagé plusieurs actions :

- En réaction immédiate, plusieurs AOP engagent des mesures volontaires de réduction de la production laitière et de la mise en transformation,
- Des réorganisations de collecte, de réorientation vers des produits de stockage,
- Mobiliser les ressources disponibles pour faciliter le travail en fromagerie (embauche de producteurs de lait, cas particuliers des retraités à traiter),
- Réorienter nos actions de communication, notamment nationales, pour encourager la consommation de nos fromages,
- Engager des négociations avec la distribution, les collectivités pour faciliter l'accès aux segments de marchés encore disponibles : marché ouvert au public, accès au LS et Drive (lever des contraintes réglementaires : étiquetage, poids fixe, ...),

Les opérateurs, ODG et CNAOL ont réagi tout de suite, mais cela ne résoud pas les difficultés majeures posées par l'arrêt brutal de certains circuits, la désorganisation des GMS.

#### **Plusieurs leviers proposés pour assurer une aide d'urgence des filières AOP et IGP :**

Notre première intention, c'est bien évidemment de permettre la reprise de l'activité, mais avant de pouvoir envisager une reprise totale, il est indispensable de sauver les entreprises les plus fragiles, les producteurs fermiers et les producteurs de lait, en prenant des mesures d'urgence. Ces éléments sont évalués au 29 mars pour une période d'un mois. Nous attirons votre attention sur la situation particulière en AOP et IGP, avec de nombreux opérateurs fermiers et PME, mais ce sont très certainement l'ensemble des PME/TPE laitières (400 à 500 entreprises) et producteurs fermiers laitiers (5 500) qui sont touchés de la même façon (dont la part la plus importante est concernée en AOP et IGP, mais les chiffres sont à réévaluer en conséquence).

#### **Les besoins identifiés :**

- **Incitation à la baisse de production laitière** : plutôt que de jeter des produits, avoir une incitation à moins produire de lait (agir sur les leviers comme le tarissement, l'alimentation des vaches laitières, chèvres, brebis) : avoir une baisse de 20 % sur le mois prochain => objectif de 40 millions de litres de lait en moins :

⇒ 10 000 000 € pour indemniser les pertes de production et avoir les moyens techniques de la limiter,

⇒ A noter également l'incapacité des Règles de Régulation de l'Offre à pouvoir s'appliquer directement à la ressource en lait.

Il s'agit de lait non produit  
Perte évaluée sur la base de 40 millions de l sur la base d'une marge de 250 € / 1000 l (sous-évalué).

- Favoriser la mise en fabrication (logistique) et le report : modification temporaire des cahiers des charges (augmentation délai emprésurage, congélation, affinage hors zone...)

- **Une aide au stockage d'urgence** : avoir accès au moyen de stockage au froid positif ou de surgélation pour **5 à 6 000 t de fromage, pour cela il est nécessaire d'avoir une activation des aides au stockage (qui peut permettre de garder une valorisation fromage AOP ou avec des produits à plus faible valorisation beurre, poudre), la réquisition d'espace de stockage,**
  - Favoriser les dons plutôt que les destructions : augmentation des plafonds pour les dons de fromages et de lait,
  - Mettre en place une incitation au déstockage et à la valorisation des fromages sous d'autres formes (notamment la fonte ...) pour maintenir la qualité : applicable sur 10 % des produits concernés pour des utilisations culinaires, préparation (RHD type hôpitaux - Epad, autres ?)
- ⇒ Aide de 5 €/kg de fromage, soit 6 000 000 €,

Cette mesure doit permettre de désengorger les marchés et garder une valorisation normale sur les SIQO : organiser le déstockage

- Couvrir la perte nette de chiffre d'affaires et les destructions : la fermeture des marchés impacte directement les structures les plus petites, qui n'auront pas les moyens de dégager un revenu, assurer une aide d'urgence auprès des 1 300 fermiers en AOP et IGP et des PME, pour la sauvegarde des 2 500 à 3 500 emplois concernés. La perte de rémunération est évaluée à 5 000 000 €.

La perte de chiffre d'affaires pour les fermiers / TPE conduit directement à une perte de revenu : 5 000 000 € estimé sur la base d'un salaire de 1 500 € pour 3 500 emplois

⇒ Déclaration de l'état de catastrophe naturelle pour couvrir les pertes,

⇒ Pouvoir bénéficier du chômage partiel, car les baisses d'activité sont réelles,

⇒ Des mesures d'urgence, à minima pour maintenir la rémunération des producteurs fermiers, salariés et éviter des licenciements,

⇒ Assurer la compensation des pertes de valorisation AOP-IGP des producteurs de lait, sur du lait qui est réorienté (11 000 000 € de perte de valorisation, sur la période en cours),

De nombreux témoignages d'entreprises pour lesquelles le chômage partiel a été refusé. Double-peine perte d'exploitation et charges supplémentaire Comment assurer une couverture des pertes de revenus, des pertes de produits ? assurance ? chômage ? Les 11 000 000 € correspondent à la perte de valorisation (lait payé au prix de filière de dégagement (-250 € / 1000 l sur prix AOP

- Accompagner une reprise favorable par la communication : réorientation de la communication actuelle AOP et IGP laitières sur les réseaux sociaux, les médias pour inciter à une consommation solidaire, locale + communication produits laitiers du CNIEL. Réflexion sur une communication de relance : appui à la communication des ODG sur la notoriété et la promotion des ventes des AOP => 1 million d'euros prévu sur fonds professionnel, extension en réflexion à 1,5 millions d'euros : demande pour une activation d'appui européen en dehors des appels à projet + appui de l'état français pour avoir une enveloppe globale de 6 millions d'euros.

Sur la base d'un soutien public de 75 % (on était à 85 % sur les précédentes campagnes). Pour l'instant, pas de mesures d'urgence validées par l'UE => pression de la France

